

LE MINISTRE DELEGUE
CHARGE DU BUDGET

Paris, le **30 SEP. 2013**

Nos Réf. : BUD/2013/44913

Vos Réf. : Votre lettre du 22/05/2013

Monsieur le Secrétaire,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Monsieur le Président de la République, qui m'a transmis votre courrier, sur le projet de transfert du service du recouvrement de la trésorerie de Meylan à Grenoble.

Vous considérez qu'il n'y a pas eu de concertation suffisante sur ce projet dont vous estimez qu'il comporte des conséquences négatives en terme d'accès et d'accueil du public et de conditions de travail des agents.

Ce projet de réorganisation s'inscrit dans le cadre de la création prévue au 1^{er} janvier 2014 du service des impôts des particuliers (SIP) de Grenoble-Grésivaudan, qui vient finaliser le déploiement du guichet fiscal unifié sur la commune de Grenoble.

Le déploiement du guichet fiscal unifié, au travers de la création des SIP et de la mise en place de l'accueil fiscal de proximité au sein des trésoreries, constitue une simplification majeure des démarches pour les contribuables en leur offrant un point d'entrée unique sur toutes les questions relatives à l'impôt.

A ce jour, plus de 700 SIP sont installés. Parmi la cinquantaine de cas particuliers de centre des impôts (CDI) dits « orphelins » recensés, c'est-à-dire de situations où la commune d'implantation du CDI ne comportait aucune trésorerie, à l'image du CDI de Grenoble-Grésivaudan, près de la moitié des SIP ont d'ores et déjà été créés.

En effet, après une discussion avec les organisations syndicales nationales, il a été décidé, dans un souci de qualité de service, de réduire ce type de situation et de créer les SIP en s'appuyant sur les équipes de recouvrement des impôts des trésoreries des communes voisines.

La méthode retenue a donné lieu à l'examen spécifique de chaque situation dans le cadre d'une large concertation. Ainsi, plusieurs groupes de travail consacrés au « maillage territorial » se sont tenus, en présence des représentants des organisations syndicales nationales, afin d'étudier chaque projet de SIP et les droits et garanties offerts aux agents du recouvrement appelés à changer de résidence.

.../...

Monsieur Dominique LOMONACO
Secrétaire du Syndicat CGT
Finances publiques de l'Isère
cgt.ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr

C'est dans le cadre de cette démarche que la création du SIP de Grenoble-Grésivaudan était envisagée dès 2013, à partir du CDI orphelin de Grenoble-Grésivaudan et d'une partie de l'équipe de recouvrement de la trésorerie de Meylan.

Ce projet vise à confier l'activité de recouvrement de l'impôt, actuellement assurée par la trésorerie de Meylan, au SIP de Grenoble-Grésivaudan, créé à partir du CDI du même nom, et au SIP de Grenoble-Chartreuse, qui en gèrent actuellement l'assiette. Il permettrait ainsi d'améliorer la qualité de service offert aux usagers, en facilitant leurs démarches par un accueil unique et renforcé, capable de répondre à l'ensemble de leurs sollicitations.

Cette opération ne modifie pas le maillage territorial de la direction générale des finances publiques (DGFIP) en Isère puisque la trésorerie de Meylan, qui devient spécialisée dans le secteur public local, est maintenue. L'accessibilité du service est préservée, les services concernés par le transfert d'activité se situant sur des communes limitrophes, à une distance de six kilomètres au plus.

De plus, la DGFIP a considérablement développé son offre de services à distance : téléprocédures fiscales, échanges dématérialisés et permanences téléphoniques assurées sur des plages horaires étendues. Tous ces services permettent désormais aux usagers d'effectuer de nombreuses démarches sans avoir à se déplacer et renforce encore l'accessibilité de nos services.

Les solutions alternatives que vous proposez (création du SIP sur le site de Meylan ou Crolles) ont été étudiées.

Outre leurs coûts élevés sur le plan immobilier, elles donneraient lieu à des déplacements d'agents d'une ampleur très importante : plus de vingt agents contre trois agents volontaires pour le projet actuel.

Le projet a été présenté dès avril 2012 aux agents concernés et aux organisations syndicales locales dans le cadre du comité technique local. Les conditions de travail ont pu être abordées notamment lors d'une réunion dédiée à l'aménagement de l'accueil avec les agents concernés le 6 juin 2012, puis ont été examinées à l'occasion du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel du 4 juillet dernier.

Deux instances de coordination du projet, auxquelles étaient conviés tous les acteurs, se sont également tenues les 15 juin et 21 septembre 2012.

Dans la continuité de ce dialogue, le directeur général des finances publiques s'est rendu à la trésorerie de Meylan puis au CDI de Grésivaudan pour y rencontrer les agents le 14 novembre 2012.

Une concertation a également été menée auprès des élus locaux : une présentation de l'opération aux maires des communes de la vallée de Grésivaudan puis au maire de Grenoble a été réalisée par courrier d'abord, puis directement, au cours d'entretiens avec le directeur départemental des finances publiques de l'Isère ou le trésorier de Meylan.

Des échanges ont également eu lieu avec Mme la sénatrice David et MM. les députés Brottes et Véran qui ont permis de répondre à leurs interrogations.

.../...

Après avoir prolongé, en 2013, le dialogue social et la concertation locale afin de répondre aux préoccupations qui subsistaient, j'ai aujourd'hui le sentiment que les réponses aux observations ont été apportées et que les conditions sont réunies pour lancer la création du quatorzième et dernier SIP de votre département dans un climat apaisé.

Associée à l'accueil fiscal assuré par les trésoreries de proximité, j'ai la conviction que la finalisation du déploiement du guichet fiscal unifié sur le réseau isérois viendra alors renforcer la qualité de service rendu à l'utilisateur tout en assurant la stabilité du réseau et le renforcement des missions de la DGFIP.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement à vous



Bernard CAZENEUVE